

## ADDITIF A LA NOTICE NoT013-01 01 (10/2001)



Le disjoncteur doit être extrait de l'unité fonctionnelle.

Respecter les procédures de consignation (port des gants, etc.) pour les interventions sous tension.

### Condamnation des volets d'obturation, par cadenas (non fournis)

- Débrochage complet du disjoncteur [NoT013-01 § 5.9]
- Condamnation des volets d'obturation des cloches d'embrochage

■ Disjoncteur extrait : emplacement prévu pour la pose des cadenas.



■ Consignation par cadenas (non fourni).

■ Consignation par cadenas (non fourni).



Les trous de passage sont prévus pour des anses de cadenas de  $\varnothing$  6 à 8 mm.



La mise en place de plusieurs cadenas sur un seul point nécessite l'usage d'un accessoire non fourni.



**NE JAMAIS TENTER DE LEVER OU DEMONTER LES VOILETS D'OBTURATION.**

**Schneider Electric**  
35, rue Joseph Monier  
CS 30323  
92506 Rueil-Malmaison Cedex, France

RCS Nanterre 954 503 439  
Capital social 896 313 776 €  
www.schneider-electric.com

AMTNoT081-01

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.



*Ce document a été imprimé sur du papier écologique*

Publication: Schneider Electric  
Réalisation: Schneider Electric  
Impression: